



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

St-Légier-La Chiésaz, 22 mai 2017

### **Les comptes de St-Légier-La Chiésaz dans la cible budgétaire !**

Alors que le déficit présumé dans le budget était de 900'000.- francs, l'exercice 2016 boucle avec un excédent de charges de 720'000 francs. La marge d'autofinancement est à nouveau positive et atteint 3,1 million (2015: négatif -2,4 mios), pour un montant 34,9 mios de revenus.

Déjà, au moment du bouclage des comptes 2015, au printemps 2016, il ressortait une forte diminution des rentrées fiscales tant pour les personnes physiques que les entreprises. Des mesures d'économies ont été réalisées dans le courant 2016 pour atténuer la situation. Ainsi, malgré une baisse de 3,2 mios de recettes fiscales par rapport au budget, l'exercice comptable est donc meilleur que le résultat budgétaire prévu. Il n'en demeure pas moins que cette situation est préoccupante.

Les comptes 2016 sont également impactés par les augmentations liées au pré et parascolaire. L'accueil de jour des enfants atteint 1,2 mio alors que ce poste était encore de 0,9 mio en 2015. Ces charges sont difficilement absorbables sans une réévaluation du taux d'impôt ou de nouvelles mesures lors de l'élaboration du budget 2018.

Il sera aussi tenu compte à court terme des perspectives réjouissantes avec le démarrage de la construction du quartier de Grandchamp (+ 250 habitants à côté de la gare) et pour qui les investissements scolaires sont déjà réalisés dans l'étape de Clos Béguin VI.

Les investissements nets consentis en 2016 sont les plus bas depuis 2012 avec 3,3 mios (2012 : 3 mios). L'essentiel des investissements concerne la crèche garderie au Lazé en cours de réalisation et des dernières dépenses concernant le collège de Clos Béguin VI.